

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2025-035-CITE INTERNATIONALE ESPAGNOL
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en Section internationale Espagnol - 1^{er} degré
	PLACE DU POSTE	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150). La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale. Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)
	MISSIONS	- Enseigner la langue de section (espagnol), en favorisant l'entrée par la culture. - Enseigner des disciplines non linguistiques dans la langue de section. - S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés. - Assurer la communication auprès des parents. - Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique. - Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement. - Travailler sur la continuité des parcours. - Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.
	FONCTIONS	- Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles. - Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (espagnol) à l'école élémentaire. - Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues. - Mettre en œuvre une pédagogie différenciée. - Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.
	COMPETENCES	- Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en espagnol. - Maîtriser les programmes d'enseignement du 1^{er} degré. - Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées. - Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves. - Maîtriser des outils numériques. - Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs - Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique. - Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Certification DNL en espagnol - Expérience en Education Prioritaire souhaitée - Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère
	NOMINATION	- Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. - Le choix se fera sur la base du profil recherché. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant du 1^{er} degré devant élèves. Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant. Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	CONTACTS	Mme DIB - DAASEN : elisabeth.dib@ac-aix-marseille.fr Mme NEGREL - Proviseur : isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr Mme OLIVE - IEN mission EI : pascale.olive@ac-aix-marseille.fr